

**PLAN D'ACTION MUNICIPAL À L'ÉGARD DES
PERSONNES HANDICAPÉES 2022-2025**

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Lexique des acronymes et des sigles | 3 |
| Le mot du maire | 4 |
| Le mot de la présidente du comité | 5 |
| Introduction | 6 |
| Présentation de la Ville de Sorel-Tracy | 7 |
| Présentation des services municipaux | 8 |
| Présentation du comité municipal pour l'accessibilité | 10 |
| Cadre légal | 11 |
| Notions de handicap et d'obstacle | 12 |
| Bilan des réalisations | 13 |
| Objectifs poursuivis pour les années à venir | 15 |
| Diffusion du plan d'action 2022-2025 | 15 |
| Suivi de la démarche | 15 |
| Conclusion | 16 |
| Tableau du plan d'action | 17 |

LEXIQUE DES ACRONYMES ET DES SIGLES

| | |
|--------------|--|
| ADIRS | Association de la déficience intellectuelle de la région de Sorel-Tracy |
| APHST | Association des personnes handicapées de Sorel |
| CIP | Centre d'interprétation du patrimoine |
| CMR | Centre montérégien de réadaptation |
| CRDI | Centre de réadaptation en déficience intellectuelle |
| CSSS | Centre de santé et de services sociaux |
| INLB | Institut Nazareth et Louis-Braille |
| IRDPO | Institut de réadaptation en déficience physique du Québec |
| MELS | Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport |
| MRC | Municipalité régionale de comté |
| OMH | Office municipal d'habitation |
| OPHQ | Office des personnes handicapées du Québec |
| PAD | Programme d'adaptation de domicile |
| PAE | Programme d'accès à l'égalité en emploi |
| PAIR | Programme d'aide individuelle pour les retraités |
| RBQ | Régie du bâtiment du Québec |
| SHQ | Société d'habitation du Québec |
| SPDU | Service de la planification et du développement urbain |
| SQ | Sûreté du Québec |
| SQPH | Semaine québécoise des personnes handicapées |
| STAR | Service de transport adapté et collectif régional de la MRC de Pierre-De Saurel |
| ZLM | Zone Loisir Montérégie |

LE MOT DU MAIRE

La Ville de Sorel-Tracy fait de l'accessibilité universelle une priorité dans ses projets de rénovation et de construction. Que ce soit pour les personnes handicapées, les aînés et les familles — l'accessibilité, c'est l'affaire de tous. Tout le monde a un rôle à jouer pour intégrer les personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

L'administration municipale désire faire preuve d'empathie, de bienveillance et d'inclusion envers tous ses citoyens. Pour ce faire, des intervenants concernés et un représentant de chaque service de la Ville ont travaillé de concert pour vous présenter la mise à jour de notre Plan d'action municipal à l'égard des personnes handicapées. Celui-ci tente de remédier aux obstacles rencontrés par la clientèle ayant un handicap physique ou mental, et il tente d'éliminer toutes les barrières possibles afin de faire de Sorel-Tracy une ville accessible universellement.

C'est pourquoi, en ciblant des éléments à corriger et en proposant des actions qui améliorent la qualité de vie des personnes aux prises avec un handicap, nous nous engageons à faire preuve de compassion, de justice et d'équité.

En tant que maire de Sorel-Tracy, je suis fier de la mise à jour de notre Plan d'action, car je suis d'avis que l'inclusion sociale est capitale.

Évidemment, je suis conscient qu'il reste beaucoup de travail à faire et c'est pourquoi le comité continuera de consulter les intervenants et la population concernés afin de mettre à jour notre Plan d'action chaque année. Également, les employés municipaux garderont en tête les principes de l'accessibilité universelle dans tous les prochains projets de la Ville, pour le bien de la population.



Patrick Péloquin
Maire de la Ville de Sorel-Tracy



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ

L'essence de notre Plan d'action vise l'inclusion des personnes handicapées en tenant compte des capacités et du potentiel de chacun. En effet, pour que tout le monde trouve sa place dans la communauté, les employés municipaux ont le souci constant d'améliorer l'accessibilité des immeubles, des espaces publics et des services, ce qui permet de briser l'isolement.

Pouvant bénéficier de l'expertise et de la contribution du milieu associatif, nos actions et nos projets sont de plus en plus pertinents et adaptés à la réalité des individus vivant avec des limitations fonctionnelles.

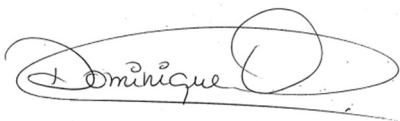
Peu importe la nature du handicap, les services municipaux tiennent compte des besoins spécifiques des personnes touchées, en les considérant comme des citoyens à part entière dans le respect de leurs différences.

Que ce soit au sein des organismes ou de l'administration municipale, je remercie sincèrement toutes les personnes qui travaillent à l'avancement de l'intégration sociale des personnes handicapées ; leur dévouement et leur travail exceptionnel suscitent mon admiration.

Ensemble, grâce au solide partenariat établi entre tous les intervenants, il faut poursuivre notre travail pour favoriser l'autonomie et l'inclusion, car ce sont les clés de l'intégration !

À la lecture de ce bilan, vous pourrez évaluer tout le chemin parcouru et les projets à venir.

Solidairement,



Dominique Ouellet, conseillère municipale
Présidente du comité municipal pour l'accessibilité



INTRODUCTION

Révisée par l'Assemblée nationale en 2004, la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale a modifié les pratiques des municipalités. En effet, cette Loi exige maintenant des organismes publics et privés, des villes et des ministères de prévoir des mesures afin que les personnes en situation de handicap soient intégrées à la société au même titre que tous les autres citoyens.

Depuis l'actualisation de la Loi, on remarque plusieurs avancées qui favorisent l'accessibilité aux personnes handicapées. Néanmoins, tel que le mentionne le site internet de l'OPHQ (2018), les statistiques les plus récentes démontrent que les personnes handicapées sont globalement moins scolarisées, en moins bonne santé, plus isolées socialement et plus susceptibles de vivre en situation de pauvreté.

Devant ce constat, la Ville de Sorel-Tracy s'engage à entreprendre des actions concrètes en matière d'accessibilité universelle. Son comité municipal pour l'accessibilité, composé d'une élue, des directeurs et/ou des responsables de chacun des services municipaux concernés, de deux représentantes d'organismes et d'un représentant citoyen, entreprend chaque année l'adoption d'un Plan d'action, sa mise à jour et son bilan. Ainsi, la Ville poursuit ses efforts afin de réduire les obstacles sur son territoire.

La présente publication fait état de la mise à jour du mois de juin 2024 du Plan d'action municipal à l'égard des personnes handicapées 2022-2025. La présente comporte également le bilan des actions posées durant l'année 2022. Cette mise à jour est issue d'une consultation publique effectuée en automne 2022 auprès des organismes et d'un questionnaire envoyé à la population qui invitait les citoyens à identifier les obstacles à l'accessibilité en ce qui a trait aux lieux et aux voies publiques sur le territoire de Sorel-Tracy.

Par la mise à jour de son plan d'action et la production de son bilan, la Ville de Sorel-Tracy vérifie ses améliorations et s'engage à mettre en place de nouvelles actions concrètes en vue d'assurer la pleine participation des personnes handicapées à la vie active de sa municipalité.

La Ville de Sorel-Tracy s'engage donc à poursuivre ses actions en continuant d'améliorer ses infrastructures et ses services, pour favoriser l'accessibilité universelle.

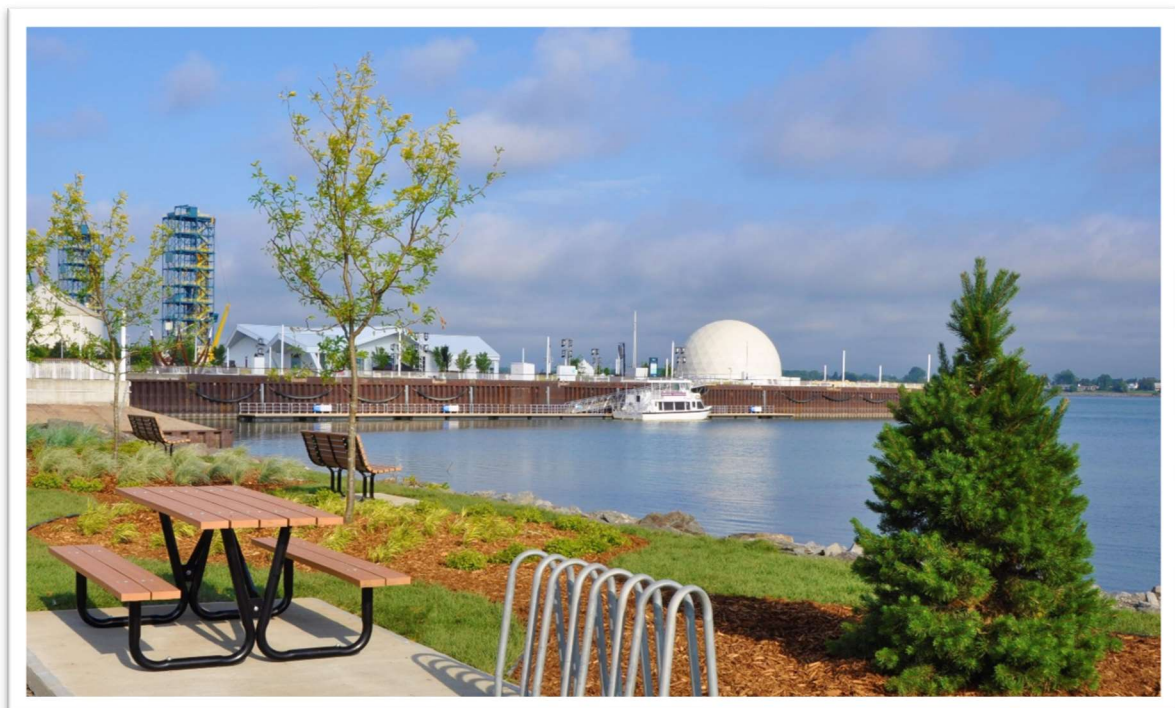
PRÉSENTATION DE LA VILLE DE SOREL-TRACY

La Ville de Sorel-Tracy a un territoire d'une superficie de 56 km² et elle est composée d'environ 35 000 habitants. Elle est située sur un site géographique des plus variés, entre la rivière Richelieu et le fleuve Saint-Laurent. Elle est la quatrième ville canadienne à avoir été fondée, en 1642. Elle comporte donc des trésors patrimoniaux et des milieux naturels variés.

En somme, la ville de Sorel-Tracy est :

- Diversifiée dans son offre culturelle, événementielle et récréative
- Accessible par l'eau (fleuve Saint-Laurent et rivière Richelieu), par la route (A-30) et par le chemin de fer (CN).
- Reconnue pour son expertise en écologie industrielle (statut de Technopole)
- Accessible, grâce aux coûts abordables de son marché immobilier
- Attrayante et de qualité pour les familles
- Située à moins d'une heure de Montréal, donc près des grands centres, mais sans en ressentir les inconvénients
- Industrielle (métallurgie et transformation métallique), agricole et agroalimentaire
- Définie comme un pôle institutionnel régional (hôpital, palais de justice, centre de services scolaire, bureaux de services provinciaux et fédéraux, etc.)
- Variée dans son offre de formation professionnelle, collégiale et universitaire (Centre de formation professionnelle, Cégep de Sorel-Tracy, campus de l'UQTR)

La Ville de Sorel-Tracy est fière de compter environ 350 employés permanents et temporaires, à temps complet et à temps partiel, qui travaillent au bon fonctionnement de la Ville. Ceux-ci ont à cœur le bien-être de tous les citoyens.



PRÉSENTATION DES SERVICES MUNICIPAUX

DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale assure la mise en œuvre et la réalisation des orientations, des objectifs et des programmes de la Ville de Sorel-Tracy. Elle planifie, organise, dirige, contrôle et évalue l'ensemble des activités municipales, et ce, en collaboration avec les membres de l'équipe de direction de tous les autres services. La Direction générale gère le bureau de l'environnement et elle agit comme principale conseillère du cabinet du maire et du conseil municipal. Depuis 2021, le directeur général de la Ville de Sorel-Tracy se nomme M. Carlo Fleury.

FINANCES ET TRÉSORERIE

Le Service des finances et de la trésorerie a pour mission de planifier et de contrôler toutes les activités financières et administratives de la Ville, conformément aux normes comptables, aux lois en vigueur et aux politiques du conseil municipal. Les responsabilités du Service des finances sont, entre autres de préparer le budget de la Ville et en assurer le suivi, d'effectuer les redditions de comptes exigées, de conseiller et de soutenir les autres directions dans leurs gestions financières et administratives. La directrice du Service des finances et de la trésorerie se nomme Mme Vicky Bussière.

SERVICE JURIDIQUE ET GREFFE

Le Service juridique et greffe a pour mission d'assurer le secrétariat du conseil municipal. Ce service voit à la préparation des ordres du jour et des avis de convocation des séances. Il fait également la rédaction des procès-verbaux des assemblées et le suivi des décisions du conseil. Ce service est aussi responsable des archives municipales et de la gestion de la documentation, en s'assurant de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels, tout en gardant en tête la Loi sur les cités et villes. Le Service juridique comprend également la division de la Cour municipale. Le directeur du Service juridique, qui est aussi le greffier de la Ville, se nomme M. René Chevalier.

LOISIR ET MILIEUX DE VIE

Le Service du loisir et milieux de vie a pour mission de veiller à ce que tous les citoyens de la Ville de Sorel-Tracy aient les ressources nécessaires pour combler leurs besoins dans les domaines sportif, culturel et de plein air. Il prépare un programme d'activités pour des clientèles particulières et de masse, en plus d'assurer la gestion des équipements collectifs. Ce service répond aux besoins de la communauté par une modulation juste, équilibrée et proportionnelle d'une offre en regard des ressources disponibles. Le directeur du Service du loisir et milieux de vie se nomme M. Benoît Simard.

GÉNIE

La mission du Service du génie est de faire la planification et la conception des projets d'infrastructures au niveau de l'aménagement des conduites d'aqueduc et d'égouts ou de travaux de voirie. Le Génie fournit également l'assistance technique aux différents services municipaux en ce qui a trait à la préparation de plans, de devis, d'estimations et de soumissions se rapportant aux travaux entrepris par la Ville. Ce service s'assure aussi que tous les équipements des bâtiments municipaux sont fonctionnels et sécuritaires, par l'intermédiaire

d'actions et de décisions concrètes orientées selon des principes de développement durable, d'innovation et de saine gestion des finances. Le directeur du service du Génie se nomme M. Charles Guertin.

URBANISME

La mission du Service de l'urbanisme est de créer des milieux de vie durables. Il conçoit des outils qu'il met à la disposition des citoyens et des promoteurs visant à rendre le territoire de la Ville plus harmonieux, de façon à l'adapter aux besoins et aux aspirations des normes environnementales. Le service soutient aussi les autres services de la Ville de Sorel-Tracy et il délivre des permis en conformité avec les règlements et les politiques en vigueur. La directrice du Service de l'urbanisme se nomme Mme Frédérique Cloutier-Pichette.

RESSOURCES HUMAINES

La mission du Service des ressources humaines est d'accompagner les gestionnaires de la Ville dans le processus de planification et d'analyse des besoins de main-d'œuvre. Il assure également le développement des ressources humaines, la formation, la santé et la sécurité au travail, les assurances collectives, les avantages sociaux, la rémunération et, plus largement, tout ce qui concerne les relations de travail et les relations humaines. La directrice du Service des ressources humaines se nomme Mme Annik Desbiens.

SERVICE DE PROTECTION ET D'INTERVENTION D'URGENCE (SPIUST)

La mission du Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy (SPIUST) est de protéger la vie, les biens et l'environnement des citoyens. Le SPIUST porte secours à toute personne en danger dans la mesure des moyens disponibles. Ce service doit également favoriser la prévention pour réduire l'occurrence ou, à tout le moins, l'impact d'un sinistre et mettre toute l'énergie nécessaire à préparer le personnel pour que les interventions soient efficaces, professionnelles et sécuritaires. Le directeur du Service de protection et intervention d'urgence se nomme M. Roger Lamanque.

TRAVAUX PUBLICS

Le Service des travaux publics est un service multidisciplinaire dont l'étendue des interventions est très diversifiée. C'est un service dit « de première ligne », très sensible aux préoccupations des citoyens. Il s'assure que les terrains, les locaux et les bâtisses appartenant à la Ville de Sorel-Tracy fournissent aux citoyens, aux organismes et aux employés municipaux des lieux adaptés à leurs besoins. La mission du Service des travaux publics consiste à construire, gérer, entretenir et réparer les infrastructures aux meilleurs coûts possibles. Celles-ci incluent :

- Les réseaux de distribution de l'eau potable et de protection incendie.
- Les réseaux de collecte des eaux usées et son traitement (sanitaire et pluvial).
- Les réseaux d'éclairage public (routiers, parcs et bâtiments publics).
- Les réseaux de voirie (les voies de circulation en asphalte et en gravier [217 km.], les bordures et les trottoirs.
- Le déneigement des voies de circulation et les trottoirs.
- Les parcs publics ainsi que les jardins communautaires.
- Le réseau de signalisation routière.
- Les réseaux de pistes cyclables.
- L'entretien du parc de véhicules de la Ville qui compte plus de 100 unités diverses.

Le directeur du Service des travaux publics se nomme M. David Gagné.

PRÉSENTATION DU COMITÉ MUNICIPAL POUR L'ACCESSIBILITÉ

Le comité municipal pour l'accessibilité est formé des personnes suivantes :

- Mme Véronique Massé, Régisseuse au développement social et communautaire - Division programme et événement du Service du Loisir et milieu de vie
- Mme Marie-Andrée Cournoyer, conseillère à l'intervention, du Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprise pour personnes handicapées [SDEM SEMO]
- Mme Annik Desbiens, directrice du service des ressources humaines
- Mme Frédérique Cloutier-Pichette, directrice du Service de l'urbanisme
- Mme Maggie Duchesne, chargée de secrétariat, direction générale
- M. Carlo Fleury, directeur général
- Mme Tanya Fortin, chargée de projets, division gestion des actifs immobiliers au Service du génie
- M. David Gagné, directeur du service des travaux publics
- M. Charles Guertin, directeur du génie
- M. Roger Lamanque, directeur Sécurité civile, service de protection et d'intervention d'urgence
- Mme Dominique Ouellet, conseillère municipale et présidente du comité
- M. Jacques Patenaude, citoyen
- M. Denis Piché, citoyen
- Mme Marie-Lise Tellier, conseillère en communication, Service des communications
- Mme Julie Trudeau, directrice à l'Association de la déficience intellectuelle de la région de Sorel [ADIRS]

Dans la poursuite de ses objectifs, le comité peut également compter sur l'aide de Mme Geneviève Huppé, conseillère à la direction de la mise en œuvre de la loi pour l'Office des personnes handicapées du Québec.

CADRE LÉGAL

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale, en vertu de l'article 1.1, entend « favoriser leur intégration à la société au même titre que tous les citoyens en prévoyant diverses mesures visant les personnes handicapées et leurs familles, leur milieu de vie ainsi que le développement et l'organisation de ressources et de services à leur égard »¹.

L'approche de responsabilisation préconisée par la Loi se traduit notamment par de nouvelles responsabilités conférées aux organisations, dont celle de les doter d'un plan d'action visant la pleine participation des personnes handicapées.

Article 61.1

Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration de personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Il doit être produit et rendu public annuellement.

D'autres dispositions prévues par la Loi méritent d'être considérées, notamment en ce qui a trait au processus d'approvisionnement de l'organisation et à l'accessibilité des biens et des services aux personnes handicapées.

Article 61.3

Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.

¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2004). Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale : L.R.Q., c. E-20,1, à jour, le 1^{er} décembre 2009 (Québec) Éditeur officiel du Québec, Réf. : <http://www.ophq.gouv.qc.ca>.

NOTIONS DE HANDICAP ET D'OBSTACLE

L'objectif premier du plan d'action à l'endroit des personnes handicapées n'est-il pas de réduire, voire éliminer, les obstacles à leur participation sociale ? Pour l'atteinte de cet objectif, encore importe-t-il de connaître la notion d'obstacle et de comprendre comment se produisent les situations de handicap.

En vertu de l'article 1 de la Loi, l'expression personne handicapée se définit comme étant « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes »². À ce titre, il existerait selon la Société canadienne de la classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps, plusieurs types d'incapacité liés entre autres à l'audition, à la vision, au langage, aux activités motrices, aux activités intellectuelles et aux comportements.

Au même titre que tous les citoyens et citoyennes, les personnes handicapées vivent et s'épanouissent dans la société en réalisant des activités courantes et en remplissant des rôles sociaux, en l'occurrence des habitudes de vie. La réalisation de ces habitudes de vie correspond à une situation de participation sociale, alors que l'impossibilité de les réaliser constitue une situation de handicap. De nombreux facteurs dans l'environnement peuvent entraver ou faciliter la réalisation des habitudes de vie, agissant comme des facilitateurs lorsqu'ils permettent d'éviter des situations de handicap et comme des obstacles lorsqu'ils engendrent ces situations.

Il est possible de réduire, d'éliminer et même de prévenir des situations de handicap, voire des obstacles, à l'égard des personnes handicapées. Ce peut être notamment en travaillant sur l'accessibilité des lieux, en adoptant des pratiques de travail et des attitudes appropriées, en recourant à des moyens de communication adaptés ou en développant des activités de loisir qui tiennent compte des déficiences et des incapacités. Bref, cela est possible si on met de l'avant des actions en vue d'accroître la sécurité, la facilité d'utilisation, le contrôle, l'accès, et ce, pour les équipements, les biens, les lieux et les services offerts.

² GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2004). Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale : L.R.Q., c. E-20,1, à jour, le 1^{er} décembre 2009 (Québec) Éditeur officiel du Québec, Réf. : <http://www.ophq.gouv.qc.ca/>.

ACTIONS RÉALISÉES

Voici quelques actions qui ont été réalisées dans les dernières années en vue de favoriser l'accessibilité et la participation sociale des personnes handicapées :

COMMODITÉS SANITAIRES ACCESSIBLES À TOUS

Plusieurs commodités sanitaires publiques ont subi un rajeunissement au cours des dernières années. Nous avons tenu compte, dans la planification et dans la réalisation de nos travaux, l'intégration des équipements et des accessoires favorisant l'usage autonome de ces espaces. L'accessibilité de ses équipements a été bonifiée pour les usagers ayant une contrainte de mobilité. Ce fut le cas pour les chalets de service au parc Dorimène Desjardins, au parc Réal Lemieux, au parc DeGranpré, au parc Bernard Gariépy et au parc des Trembles.

DES ASCENSEURS DANS PLUSIEURS BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Le projet de rénovation du Marché des arts Desjardins, réalisé en 2016, a permis d'intégrer un ascenseur pour donner accès à tous les niveaux de la salle de spectacle.

PORTES AUTOMATIQUES

Toujours dans un souci d'améliorer l'accès aux bâtiments municipaux, la Ville de Sorel-Tracy a installé des portes automatiques aux entrées des bâtiments suivants : Colisée Cardin, Centre Sacré-Cœur, Marché des arts Desjardins, restaurant Les Années Folles, bâtiment du quai Catherine-Legardeur, chalet de parc Dorimène Desjardins, chalet de parc Bibeau et chalet de parc DeGranpré.

FEUX DE CIRCULATION AVEC DISPOSITIFS SONORES

Chaque fois que la Ville doit remplacer un feu de circulation, elle ajoute un dispositif sonore et visuel lors de l'installation du nouveau feu afin que les personnes ayant une déficience visuelle puissent traverser l'intersection en toute sécurité. La Ville travaille donc en étroite collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille afin d'évaluer les meilleurs emplacements et la durée idéale du délai de traversée.

CARTE ACCOMPAGNEMENT LOISIR [CAL]

La Ville de Sorel-Tracy est un partenaire-organisateur de la Carte accompagnement loisir [CAL] depuis 2014. Avec cette carte, en tant que personne handicapée, vous n'avez pas à payer pour l'entrée de votre accompagnateur dans les lieux touristiques, culturels ou de loisir en général qui sont partenaires. Par contre, vous devez payer votre propre entrée.

Ce partenariat permet donc la participation aux différentes activités de loisirs offertes sur le territoire de Sorel-Tracy d'une clientèle, qui autrement, ne franchirait pas ces portes, en raison principalement des coûts supplémentaires engendrés par la présence indispensable d'un accompagnateur.

LA BIBLIOTHÈQUE

L'accès au premier niveau de la bibliothèque « Le Survenant » a été complètement rénové pour faciliter l'accueil de la clientèle à mobilité réduite et favoriser une utilisation autonome. La largeur de la porte permet maintenant l'accès au quadriporteur.

CAMP DE JOUR

Afin de bien encadrer les enfants ayant des besoins particuliers au camp de jour Plaisir d'été, le Service des loisirs a augmenté le nombre d'accompagnateurs auprès de cette clientèle et a procédé à l'embauche d'un coordonnateur supplémentaire. Les accompagnateurs, ainsi que toute l'équipe du camp de jour, peuvent aussi compter sur la présence de deux éducateurs spécialisés qui interviennent directement auprès des enfants nécessitant un suivi. Également, le Service des loisirs a procédé à l'implantation de l'application MÉTAprisme, qui permet de bien évaluer les besoins des enfants handicapés et de mieux les intégrer au camp de jour.

MOBILIER DE PARC

La Ville de Sorel-Tracy, dans son processus d'achat de mobilier urbain, a depuis quelques années le souci de faire l'achat de matériel accessible. En ce sens, des tables de pique-nique accessibles aux fauteuils roulants ont été ajoutées dans le parc Regard-sur-le-Fleuve, le parc Maisouna, le carré Royal et dans le parc De Grandpré.

Également, la rénovation et l'aménagement des sentiers et des blocs sanitaires dans les parcs ont été faits en respectant la notion d'accessibilité universelle.

OBJECTIFS POURSUIVIS POUR LES ANNÉES À VENIR

La Ville de Sorel-Tracy, en raison des services qu'elle offre à ses citoyens, joue un rôle de premier plan dans la démarche d'intégration sociale des personnes handicapées. L'action municipale en faveur des personnes handicapées peut prendre différentes formes. Afin d'encourager et de soutenir l'implication citoyenne et le changement social, la municipalité doit assurer son pouvoir d'influence auprès du milieu, tout en tenant compte de ses capacités financières.

En ce sens, vous trouverez à la page 17 le tableau représentant le plan d'action avec ses objectifs et ses mesures. Vous trouverez également la publication du bilan détaillé de l'année 2024 sur notre site web.

DIFFUSION DU PLAN D'ACTION 2022-2025

En vertu d'une résolution, le conseil municipal adopte le bilan des réalisations et la présentation du plan d'action 2022-2025.

La Ville s'engage dès lors à ce que l'ensemble de son administration et tous les services municipaux prennent connaissance de cet outil de développement, de sorte que soit prise en compte, dans les décisions futures, cette préoccupation visant la pleine participation sociale des personnes handicapées.

Conformément à la loi, une fois ce plan d'action adopté par le conseil municipal, il sera rendu public et diffusé sur le site internet de la Ville.

SUIVI DE LA DÉMARCHE








L'élaboration d'un plan d'action est une démarche importante pour la municipalité. Ainsi, le comité verra annuellement à assurer le suivi nécessaire pour évaluer les résultats obtenus et apporter les ajustements, le cas échéant. Cette évaluation permettra de déterminer les impacts réels des diverses actions réalisées. La municipalité informera la population des actions qu'elle a entreprises afin de respecter son engagement dans ce dossier.





CONCLUSION



Tout bien considéré, l'intégration sociale des personnes handicapées ne relève pas de la seule responsabilité de la municipalité. L'engagement de l'ensemble de la collectivité est essentiel à la réussite de cette tâche. Cette réussite découlera de la volonté de l'administration municipale, de l'implication de ses différents services, de la collaboration avec les intervenants du milieu, mais aussi de la participation citoyenne à la mise en place de mesures qui tendront vers une pleine participation sociale des personnes handicapées.

Par ses pouvoirs, ses décisions et ses interventions, la Ville de Sorel-Tracy cherche continuellement à améliorer la qualité de vie des citoyens vivant sur son territoire. Il importe que les gestes posés, à la mesure de ses moyens, soient réfléchis et analysés en réponse aux besoins du milieu.

Certes, beaucoup de chemin reste à parcourir et de nombreux obstacles doivent être éliminés pour parler de pleine participation sociale des personnes handicapées. Les étapes qui ont été franchies depuis l'adoption de la Loi n° 20 témoignent de la volonté ferme de maintenir le cap sur cet objectif. Les décisions à privilégier, appuyées de l'opinion des intervenants du milieu et de l'ensemble de la population, devront être le reflet de cette volonté de contribuer à l'enrichissement collectif et à l'épanouissement de tous les citoyens.






| ADMINISTRATION MUNICIPALE Développer des services de qualité pour faire de Sorel-Tracy une ville inclusive | | | | | | |
|--|--|--|---|----------------------------|------------|--|
| Obstacles | Objectifs | Actions/mesures | Résultats attendus/indicateurs de réussite | Responsables et ressources | Échéance | Mise à jour - juin 2024 |
| Les obstacles rencontrés par les personnes handicapées et les aînés, les mesures pour y remédier contenues dans le Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées et la démarche de consultation qui en résulte sont peu connues par l'ensemble des services municipaux. | S'assurer de la mise en œuvre et de la diffusion des Politiques et des plans d'action concernant les personnes handicapées et les aînés. | Mettre en place un comité de suivi composé d'un représentant de chaque service concerné par l'accessibilité universelle.   | Jumeler le comité de suivi MADA avec le comité municipal du plan d'action à l'égard des personnes handicapées. | Loisir et milieu de vie | 2024 | Partiellement réalisé - Adoption par résolution 2023-12-701. |
| | | | Avoir un nombre adéquat de services représentés sur le comité. | Loisir et milieu de vie | 2024 | Réalisé |
| | | Maintenir la présence de deux à trois représentants d'organismes sur le comité.   | Avoir au moins 2 représentants d'organismes pour les personnes handicapées sur le comité. | Loisir et milieu de vie | 2024 | Partiellement réalisé |
| | | Réaliser le bilan, adopter le plan d'action annuel et permettre un suivi stratégique.   | Faire des suivis stratégiques durant l'année. | Loisir et milieu de vie | 2024-2025 | En continu |
| | | Informer les aînés des développements de chacun des points en lien avec le plan d'action MADA.  | Publiciser les suivis en lien avec le plan d'action et les publier sur le site Internet de la Ville. | Communications | En continu | Partiellement réalisé |
| | | Sensibiliser l'administration publique aux obligations de l'article 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées | Avoir une part en pourcentage au budget des achats ou de la location de biens ou services qui respecte l'accessibilité universelle. | Approvisionnement | En continu | Partiellement réalisé |

| | | | | | | |
|---|---|--|--|-----------------------|-------------------|------------------------------|
| | | <p>dans le processus d'approvisionnement lors d'achat ou de la location de biens et de services :</p> <p>« Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées. »</p>  | | | | |
| <p>La clause d'impact sur les personnes handicapées est absente lors de l'élaboration de projets de loi ou de règlements. (Art. 61.2 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées).</p> | <p>Améliorer la vérification des impacts lors d'élaboration de projets de loi ou de règlements.</p> | <p>Lors de l'élaboration de projets de loi ou de règlements, évaluer s'il y a un impact potentiel sur les personnes handicapées</p> <p>S'il y a un impact potentiel sur les personnes handicapées, valider auprès du ministre responsable de la Loi. Cette consultation doit avoir lieu au moment de l'élaboration de la mesure.</p>  | <p>Identifier le nombre de projets de loi ou de règlements pour lesquels une clause d'impact a été identifiée.</p> | <p>Greffe</p> | <p>En continu</p> | <p>Partiellement réalisé</p> |
| <p>Les groupes vulnérables n'ont pas de voix et de représentation. Il faut y remédier pour être une communauté inclusive.</p> | <p>Améliorer l'information destinée aux aînés et aux personnes handicapées et rester à l'écoute de la population.</p> | <p>Promouvoir les services offerts par les organismes de la région et mieux informer les citoyens handicapés et les aînés.</p>   | <p>Communiquer les services par les outils de communication de la Ville.</p> | <p>Communications</p> | <p>2024</p> | <p>Partiellement réalisé</p> |


| | | | | | | |
|--|--|---|---|----------------|------|---------|
| | | <p>Promouvoir les services offerts par les organismes de la région et mieux informer les citoyens handicapés et les aînés.</p>   | <p>Mettre à jour le site internet en ajoutant une page dédiée à l'accessibilité universelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information concernant la vignette d'accompagnement en loisirs et dans quel cadre sont acceptés les accompagnateurs. • Campagne de sensibilisation pour les utilisateurs de quadriporteurs (Exemple vidéo Victoriaville) • Encourager les personnes qui rencontrent des obstacles à adresser leurs commentaires à l'adresse courriel info@ville.sorel-tracy.qc.ca. • Identifier la personne à la Ville vers qui seront dirigés les courriels en lien avec l'accessibilité universelle. • Campagne de sensibilisation pour rappeler la priorité aux piétons aux différentes intersections. • Campagne de sensibilisation concernant le partage des voies cyclables. | Communications | 2024 | Réalisé |
|--|--|---|---|----------------|------|---------|



HABITATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Améliorer l'accès aux logements, aux lieux et aux édifices publics






| Obstacles | Objectifs | Actions/mesures | Résultats attendus/indicateurs de réussite | Responsables et ressources | Échéance | Mise à jour - juin 2024 |
|---|--|---|--|----------------------------------|------------|---|
| Certains lieux et bâtiments publics ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle. | Améliorer l'accessibilité des infrastructures municipales du territoire. | Évaluer la possibilité de réaliser une étude sur les besoins en habitation.  | Obtenir un rapport décisionnel sur la création d'une politique en matière d'habitation incluant l'ajout de logements accessibles, abordables et adaptables. | Urbanisme Office d'habitation | 2025 | Non réalisé |
| | | Faire la promotion de la réglementation afin de favoriser la construction de maisons bigénérationnelles.  | Augmentation du nombre d'habitations bigénérationnelles. | Urbanisme Office d'habitation | En continu | Partiellement réalisé |
| | | Favoriser la construction de logements abordables destinés aux personnes de 50 ans et plus.  | Augmentation du nombre de logements sociaux | Office d'habitation | En continu | Non réalisé |
| | | Réaliser l'ensemble des travaux inscrits au programme d'investissement triennal (PTI) de la Ville visant l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments et des équipements municipaux.   | <p>Piscine extérieure Robidoux Réaménager les espaces intérieurs afin de favoriser l'accès aux installations.</p> <p>Stade René-St-Germain Faciliter l'accueil et l'accès aux estrades. Réaménager les commodités sanitaires pour favoriser une pleine autonomie pour l'ensemble des utilisateurs.</p> | Génie | 2024-2025 | <p>Piscine extérieure Robidoux et Stade René St-Germain : Partiellement réalisé</p> <p>Entrée du Service de l'urbanisme : Partiellement réalisé</p> <p>Parc Monseigneur-Nadeau : Réalisé</p> |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | <p>Entrée du Service de l'urbanisme Refaire l'entrée du service citoyen, Travaux d'amélioration de la rampe et de l'accès de la Ville de Sorel-Tracy</p> <p>Parc Monseigneur-Nadeau Réaménager le chalet de service, des commodités sanitaires, des sentiers et installation d'une patinoire permanente multifonctionnelle.</p> <p>Centre récréatif Au Fil des Ans Refaire les portes du 2e étage à 36 pouces.</p> <p>Complexe aquatique Considérer l'accessibilité universelle dans sa conception dans ses plans et devis.</p> <p>Terrain synthétique</p> <p>Parc Simard À la suite de l'incendie survenu au chalet de service, reconstruire le bâtiment en favorisant un accès sans obstacle.</p> <p>Bibliothèque « Le Survenant » Élargir la largeur de la porte où se tient l'activité <i>L'heure du conte</i> pour qu'elle soit de 36 pouces afin de permettre aux personnes handicapées désirant participer à l'activité d'y accéder avec un fauteuil roulant.</p> <p>Revoir le fonctionnement et la durée d'ouverture des portes automatiques pour favoriser l'accès sans heurter les utilisateurs. Pour les rampes d'accès, ajouter des couleurs contrastantes indiquant le début et la fin pour chacune de celles-ci. Pour les escaliers extérieurs, ajouter des affiches de couleurs contrastantes sur les contremarches de l'escalier.</p> | | | <p>Centre récréatif Au fil des ans : Non réalisé - Une visite est à planifier avec les intervenants du milieu pour évaluer et bonifier le projet. Reporté au PTI 2027.</p> <p>Complexe aquatique : Réalisé</p> <p>Terrain synthétique : Réalisé</p> <p>Parc Simard : Réalisé</p> <p>Bibliothèque « Le Survenant » : Partiellement réalisé</p> |
|--|--|--|--|--|--|--|

| | | | | | | |
|--|--|---|---|---|------|---|
| | | | <p>Lors de la réfection d'une entrée de bâtiment, prévoir l'élargissement des cadres de porte pour obtenir, lorsque possible, une ouverture libre de 38 pouces. Doter l'installation d'un système d'ouvre-porte automatique avec un bouton de commande.</p> <p>Lors de la réfection des commodités sanitaires, favoriser la conception et la réalisation d'espaces non genrés et permettant une pleine autonomie pour l'ensemble des utilisateurs.</p> <p>Maison des jeunes de Tracy Opportunité d'aménager de nouveaux espaces pour l'organisme de la maison des jeunes de Tracy dans les locaux du centre culturel.</p> <p>Vestiaires – Colisée Cardin Ajout d'installation d'hygiène adaptée <i>*Nouveau au plan d'action</i></p> | | | <p>Maison des jeunes de Tracy : Réalisé</p> <p>Colisée Cardin : Partiellement réalisé <i>*Nouveau au plan d'action</i></p> |
| | | <p>Pour les obstacles recensés nécessitant des investissements majeurs, effectuer les études préliminaires par les services municipaux concernés afin d'évaluer la faisabilité des projets.</p>  | <p>Études préliminaires à effectuer dont la liste des projets est inscrite dans la planification budgétaire 2025-2027 et en prévision du plan d'action 2025-2027 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre Sacré-Cœur (ascenseur) *correction de la rampe *Nouveau au plan d'action • Curling Aurèle Racine (accessibilité conjointe avec le futur complexe aquatique) • Bibliothèque le Survenant (ascenseur) • Bibliothèque le Survenant (Commodités sanitaires accessibles) • Bibliothèque Marie-Didace (Commodités sanitaires accessibles) • Piscine municipale (complexe aquatique) • Colisée Cardin (accessibilité aux gradins) <p>• Centre culturel (ascenseur) • Besoins nouveaux associés à des consultations spontanées qui pourraient être effectuées de 2022 à 2024</p> | Direction générale Conseil municipal | 2025 | <p>Centre Sacré-Cœur (ascenseur) : Non réalisé</p> <p>Centre Sacré-cœur (rampe) : Partiellement réalisé</p> <p>Curling Aurèle-Racine : Non réalisé</p> <p>Bibliothèques : Non réalisé</p> <p>Complexe aquatique : Réalisé</p> <p>Colisée Cardin : Non réalisé</p> <p>Centre culturel : Non réalisé</p> |





| | | | | | | |
|--|--|---|--|-----------------|------------|---|
| | | <p>Bonifier l'accessibilité des accès aux bâtiments à la suite des expériences d'accueil et de services, partagés par les utilisateurs.</p>  | Revoir le fonctionnement et la durée d'ouverture des portes automatique pour favoriser l'accès sans heurter les utilisateurs. | Travaux publics | 2025 | Durée d'ouverture des portes : Réalisé |
| | | | Concernant les rampes d'accès, ajouter des couleurs contrastantes, afin d'indiquer le début et la fin de celle-ci. Concernant les escaliers extérieurs, ajouter des affiches de couleurs contrastantes sur les contremarches de l'escalier. | Travaux publics | 2025 | Ajout de couleur contrastante : Partiellement réalisé |
| | | | Lors de la réfection d'une entrée de bâtiment, prévoir l'élargissement des cadres de portes pour obtenir lorsque possible une ouverture libre de 38 pouces. Doter l'installation d'un système d'ouvre-porte automatique avec bouton de commande. | Travaux publics | 2025 | Entrées de bâtiment : Réalisé |
| | | <p>Volet étude de faisabilité Dans la phase préliminaire d'un projet de rénovation ou de construction de bâtiment municipal, prévoir avec la collaboration des professionnels en accessibilité universelle, les différents besoins et conditions de vie des individus, afin de permettre une utilisation équitable de l'environnement bâti en fonction de l'ensemble des utilisateurs.</p>  | Impliquer les divers intervenants dans le milieu tels le Centre de réadaptation en déficience physique du CISSS et l'Institut Nazareth Louis Braille. | Génie Loisir | En continu | Réalisé |







| | | | | | | |
|---|---|--|---|---|------------|-----------------------|
| | | <p>Veiller à ce que toute nouvelle construction ou modernisation soit accessible, conformément aux pratiques exemplaires et aux normes en matière d'accessibilité.</p>  | <p>Assurer l'intégration et le respect des normes de conception sans obstacle du Code de construction du Québec, des normes de l'association canadienne de la normalisation (CSA) et du guide pratique en accompagnement universel de l'IRD PQ .</p> <p>Penser et concevoir les lieux et les équipements en fonction de l'ensemble des utilisateurs</p> | Génie | 2024-2025 | Partiellement réalisé |
| Certains parcs publics et aires de jeux ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle. | Améliorer l'accessibilité des parcs publics et des aires de jeux. | <p>Évaluer le potentiel de l'achat et de l'installation de mobilier urbain accessible dans les espaces publics.</p>  | Acheter le mobilier et prévoir son installation. | Loisir et milieu de vie Urbanisme Travaux publics | 2025 | Partiellement réalisé |
| | | <p>Aménager les rives pour les mettre en valeur et les rendre accessibles.</p>  | Aménager le quai Richelieu. | Loisir et milieu de vie Communication Urbanisme Génie Travaux publics | 2024-2025 | Partiellement réalisé |
| | | <p>Remettre en fonction les activités du comité Parcs et infrastructures.</p>  | Intégrer le volet accessibilité universelle dans les travaux du comité Parcs afin d'accroître l'accessibilité des parcs et espaces verts. | Loisir et milieu de vie | 2024 | Réalisé |
| | | | Acquérir annuellement du mobilier accessible universellement et destiné aux parcs. | Travaux publics | En continu | Réalisé |
| | | | Conformer l'espacement entre les bollards (avec une largeur adéquate) dans tous les sentiers de circulation des parcs de la Ville afin de les rendre accessibles. | Travaux publics | 2023 | Réalisé |
| | | | Identifier sur le site de la Ville les parcs accessibles sans obstacle (dans la carte interactive). | Communications | 2023 | Réalisé |










| | | | | | | |
|--|--|--|---|--------------------------------|------------|-------------|
| Il y a un manque de logements adaptés à prix modique sur le territoire de la municipalité. | Améliorer les conditions de vie des aînés vivant dans leur domicile en favorisant leur autonomie. | Faire la promotion des différents programmes et services de soutien à domicile (ex.: aide aux achats, popote roulante, ménage, Programme d'aide individuelle pour les retraités (PAIR), programme <i>Secours adapté</i>).   | Promouvoir dans les réseaux sociaux, le site web et le bulletin municipal de la Ville un article informant les clientèles cibles de l'existence de ce programme et des modalités d'inscription. | Communications | En continu | Réalisé |
| Favoriser l'accès aux logements adaptés à prix modique sur le territoire de la municipalité. | Adopter un règlement obligeant les promoteurs immobiliers à offrir un % en logement adapté. *Repoussé au plan d'action 2025-2027 |  | Augmenter le pourcentage du nombre de logements adaptés. | Urbanisme Conseil municipal | 2024 | Non réalisé |
| | Réduire les coûts des travaux nécessaires pour rendre accessible un logement et l'adapter en fonction des besoins d'une personne handicapée. |  | Inciter les promoteurs à participer au Programme d'adaptation de domicile (PAD) de la Société d'habitation du Québec, qui finance une partie des travaux effectués. | Urbanisme | En continu | Réalisé |
| | Promotion du dépliant lorsqu'une demande de permis par un promoteur est faite. |  | Diffuser, auprès des promoteurs immobiliers, l'outil d'information et de sensibilisation sur les normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle conçu à leur intention. | Urbanisme | En continu | Réalisé |









SÉCURITÉ






Réduire l'isolement et accroître le sentiment de sécurité

| Obstacles | Objectifs | Actions/mesures | Résultats attendus/indicateurs de réussite | Responsables et ressources | Échéance | Mise à jour – juin 2024 |
|---|--|---|--|--------------------------------------|----------|-------------------------|
| Certains trottoirs publics ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle. | Rendre les trottoirs publics conformes aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle | Faire des correctifs sur les abaissements, hauteur et/ou largeur des trottoirs ciblés qui ne respectent pas les normes relatives à l'accessibilité universelle.  | Avoir des trottoirs accessibles aux endroits ciblés par les plaintes des citoyens. | Génie Travaux publics | 2024 | Partiellement réalisé |
| | | Mettre à jour les procédures de déneigement des trottoirs et allées piétonnières de la Ville afin de permettre une plus grande accessibilité universelle.  | Améliorer le plan de déneigement des trottoirs et allées piétonnières de la Ville. | Conseil municipal Travaux publics | 2024 | Réalisé |
| | | Améliorer le déneigement des rues, des trottoirs et des espaces publics en hiver.  | Rendre le projet des rues Prince et Augusta accessibles universellement (réfection du centre-ville) | Génie | 2024 | Partiellement réalisé |
| Certains stationnements publics ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle. | Rendre les stationnements publics conformes aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle. | Intégrer le volet accessibilité universelle dans le comité de circulation afin de mettre aux normes les stationnements et un nombre adéquat.  | À l'aide de l'inventaire des stationnements pour personnes handicapées fait en 2019, élaborer une procédure pour faire le suivi (bonifier l'inventaire). | En continu | 2023 | Réalisé |
| | | | Élaborer une procédure pour l'entretien des stationnements à partir de l'inventaire élaboré par l'urbanisme. | Travaux publics | 2023 | Réalisé |
| | | | Cibler les lieux où le nombre de cases de stationnement adapté est insuffisant. | Génie Comité de circulation | 2024 | Réalisé |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|---|-----------------|-----------------------|
| | | | À l'aide de l'inventaire des stationnements pour personnes handicapées, rendre la dimension des cases de stationnement adéquates afin de permettre à un camion adapté avec rampe de se stationner. | Génie | En continu | Partiellement réalisé |
| | | | Améliorer l'affichage des poteaux indicateurs interdisant de stationner devant une zone de descente de trottoir. • Parc Regard-sur-le-Fleuve | Génie Comité de circulation | 2022 | Non réalisé |
| Certaines intersections et passages pour piétons ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle. | Rendre les intersections et les passages pour piétons conformes aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle. | Faire l'inventaire des intersections et passages pour piétons mal aménagés en se fiant aux normes établis par l'Institut Nazareth Louis Braille (INLB)   | Aménager adéquatement les intersections et passages pour piétons : • Pont Turcotte / rue Roi (les piétons doivent passer entre les autos lorsqu'ils sont arrêtés pour traverser) (l'intersection sera refaite 2026) * à reporter au prochain plan d'action 2025-2027. | Génie | En continu | Partiellement réalisé |
| | | | La mise à niveau des feux et passages pour piétons (incluant des dispositifs sonores et lumineux) sera faite lors des grands travaux d'aménagement aux intersections. * à reporter au prochain plan d'action 2025-2027. Nouveaux dispositifs en 2023 : rue Marie-Victorin /Decelles et Marie-Victorin boul. Saint-Louis | Génie | En continu | Non réalisé |
| Certaines pistes cyclables ne sont pas sécuritaires pour les citoyens vulnérables. | Améliorer la sécurité sur les pistes cyclables. | Maintenir le programme de cadets à vélo aux endroits problématiques en période estivale.   | Avoir un nombre décent de cadets à vélo. | Conseil municipal | 2022 | Réalisé |
| | | | Vérifier l'emplacement des bornes fleuries sur les pistes cyclables afin de s'assurer que la situation soit sécuritaire.   | Relocaliser les bornes fleuries problématiques. | Travaux publics | 2022 |






| | | | | | | |
|--|--|--|---|------------------------------------|------------|-----------------------|
| | | <p>Réaliser une campagne de sensibilisation concernant le respect du partage des pistes cyclables (civisme). Intégrer cette campagne en début de saison dans le cadre du Mois du vélo.</p>   | <p>Avoir un plan de communication concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Code de la route selon les différents types de pistes cyclables et l'importance du partage de la route. | Communications Sûreté du Québec | 2022 | Partiellement réalisé |
| | | <p>Ajouter des remparts entre les pistes cyclables et les rues.</p>   | <p>Aménagement d'une bordure de protection sur la rue du Roi.</p> | Génie | 2023 | |
| Certains commerces ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle. | Améliorer l'accessibilité aux commerces. | <p>Mettre sur pied un programme permettant aux commerces de rendre les lieux plus accessibles.</p>   | <p>Voir des propriétaires qui utilisent le programme pour rénover conformément aux normes d'accessibilité universelle sur le territoire de la Ville de Sorel-Tracy.</p> | Direction générale Urbanisme | 2023 | Partiellement réalisé |
| | | <p>Promouvoir l'outil d'information <i>AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DANS LES COMMERCES, C'EST À VOTRE PORTÉE!</i> sur les normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle.</p>   | <p>Distribuer le dépliant aux commerçants, aux propriétaires de logements, aux promoteurs privés, aux inspecteurs et aux architectes à l'occasion de leurs demandes de permis à l'urbanisme.</p> | Communications | En continu | Partiellement réalisé |
| Certains endroits ne sont pas sécuritaires pour les citoyens vulnérables. | Encourager la mise en place d'actions ayant pour objectif d'augmenter le sentiment de sécurité des aînés et des personnes handicapées. | <p>Promouvoir les services du programme Pair sur l'ensemble du territoire.</p>  | <p>Communiquer le programme par les outils de communication de la Ville.</p> | Communications MRC | En continu | Partiellement réalisé |




| | | | | | | |
|--|--|--|--|--------------------|------------|-----------------------|
| | | <p>Mise à jour de l'éclairage (DEL) dans les rues et les parcs et sur les pistes cyclables.</p>   | Conversion au DEL de toutes les lumières. | Génie | 2024 | Partiellement réalisé |
| | | <p>Assurer la promotion des services du programme Secours adaptés pour tout le territoire.</p>   | Assurer la promotion des services du programme <i>Secours adaptés</i> pour tout le territoire. | Communications MRC | En continu | Partiellement réalisé |
| | | <p>Analyser les besoins en matière de sécurité pour les usagers de la route.</p>  | Produire un rapport démontrant les aménagements à réaliser. | Génie Urbanisme | En continu | Non réalisé |
| | | <p>Repeindre les traverses de piétons déjà présentes dans la ville.</p>  | Appliquer une peinture de qualité, visible et sécuritaire. | Travaux publics | En continu | Réalisé |
| | | <p>Améliorer l'entretien des rues en période estivale.</p>  | Avoir des rues bien entretenues. | Travaux publics | En continu | Réalisé |
| | | <p>S'assurer de la visibilité des panneaux « Arrêt » (certains sont cachés par les arbres).</p>  | Obtenir une signalisation efficace. | Travaux publics | En continu | Réalisé |

| | | | | | | |
|--|--|--|---|---|-------------------|------------------------------|
| | | <p>Augmenter le temps de passage pour les piétons et les cyclistes aux feux de circulation requis.</p>  | <p>Augmenter le temps de passage aux feux de circulation ciblés.</p> | <p>Génie Travaux publics</p> | <p>En continu</p> | <p>Réalisé</p> |
| | | <p>Rappeler à la population la réglementation en vigueur concernant le maintien des chiens en laisse dans les rues et les espaces publics.</p>  | <p>Communiquer la réglementation dans les parcs de la Ville.</p> | <p>Communications Services animaliers Pierre de Saurel et Régions</p> | <p>En continu</p> | <p>Réalisé</p> |
| | | <p>Collaborer avec la Sûreté du Québec afin d'améliorer le respect du Code de la sécurité routière dans la ville.</p>  | <p>Rester en contact avec la Sûreté du Québec en matière de sécurité.</p> | <p>Conseil municipal Comité de sécurité de la MRC</p> | <p>En continu</p> | <p>Partiellement réalisé</p> |
| | | <p>Sensibiliser la population au partage de la route entre les piétons, les automobilistes, les cyclistes et les triporteurs/ quadriporteurs.</p>   | <p>Diffusion par les outils de communication de la Ville (capsules vidéos).</p> | <p>Communications Sûreté du Québec</p> | <p>En continu</p> | <p>Non réalisé</p> |

TRANSPORT ET MOBILITÉ






Améliorer l'accessibilité aux modes et aux infrastructures de transport






| Obstacles | Objectifs | Actions/mesures | Résultats attendus/indicateurs de réussite | Responsables et ressources | Échéance | Mise à jour – juin 2024 |
|---|--|--|---|---|------------|-------------------------|
| Des obstacles en matière de transport collectif nuisent au déplacement des personnes handicapées et à mobilité réduite sur le territoire : promotion du transport, aménagement, accessibilité des bureaux de service. | Faire connaître aux aînés les différentes options de transport. | Faire la promotion des différents services de transport adapté et collectif.  | Publiciser l'information par les outils de communication de la Ville. | Communications MRC | En continu | Réalisé |
| | | Assurer une tarification accessible du service de transport adapté offert aux aînés de 65 ans et plus (gratuité).  | Offrir des tarifs abordables aux aînés. | MRC Société des transports collectif (STC) | En continu | Réalisé |
| | Assurer l'aménagement d'infrastructures pour encourager le transport actif. | Évaluer la possibilité de prolonger la piste cyclable jusqu'à la municipalité de Yamaska.  | Avoir un tunnel à Yamaska. | MRC | - | Partiellement réalisé |
| | | Faire une étude du réseau cyclable utilitaire afin de l'améliorer et d'y apporter des correctifs.  | Avoir un plan d'action pour le réseau cyclable. | Comité transport actif | 2025 | Partiellement réalisé |
| Mettre à la disposition des personnes handicapées un système de transport adapté plus accessible. | Déménagement des bureaux administratifs et service à la clientèle au 1 ^{er} étage du centre commercial de Sorel-Tracy.  | Amélioration des services. | MRC STC | | Réalisé | |







| | | | | | | |
|--|--|--|---|-----|--|-----------------------|
| | | <p>Maintien du transport adapté en continu.</p>  | Avoir du transport adapté disponible. | STC | | Réalisé |
| | | <p>Implantation d'un nouveau service sur le territoire de la MRC Pierre-de-Saurel, soit la ligne express entre Sorel-Tracy et Longueuil et l'ajout de trois autobus adaptés.</p>  | Avoir un circuit express et plus d'autobus adapté entre Longueuil et Sorel-Tracy. | STC | | Partiellement réalisé |
| | | <p>Ajout d'un abribus adapté et chauffé</p>  | Ajout d'un abribus. | STC | | Réalisé |






CULTURE ET LOISIRS

Favoriser l'accès et la participation aux diverses activités de loisir

| Obstacles | Objectifs | Actions/mesures | Résultats attendus/indicateurs de réussite | Responsables et ressources | Échéance | Mise à jour - juin 2024 |
|--|---|--|--|----------------------------|------------|-------------------------|
| La participation des personnes handicapées et des aînés aux activités de loisir est limitée en raison de nombreux facteurs : lieu de pratique non adapté, programmation non adaptée, méconnaissance des programmes, etc. | Soutenir les organismes dans leur offre de services touchant l'accessibilité universelle. | Continuer de répondre aux demandes des groupes communautaires pour la réalisation de leurs activités, notamment en mettant à leur disposition les ressources disponibles de la Ville, telles que locaux, subventions, etc.   | Répondre à plusieurs demandes. | Loisir | En continu | Réalisé |
| | | Collaborer avec l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) concernant la carte d'accompagnement loisirs.  | Faire la promotion de la carte d'accompagnement loisirs auprès de nos partenaires dans les médias sociaux, le site web et dans les journaux. | Loisir | En continu | Réalisé |
| | Intégrer les enfants handicapés à l'aide du programme d'accompagnement en loisir dans le cadre du camp de jour Plaisirs d'été. | Poursuivre l'élaboration du Projet métaPRISME Grille d'évaluation des besoins et du niveau de soutien en accompagnement.  | Maintenir l'utilisation du programme métaprisme dans le processus d'inscription des enfants. | Loisir | En continu | Réalisé |
| | Développer des ententes avec des partenaires potentiels.  | Avoir plusieurs partenaires potentiels impliqués. | Loisir | En continu | Réalisé | |

| | | | | | | |
|---|--|--|---|------------|-----------------------|---------|
| | | <p>Poursuivre l'embauche d'accompagnateur pour répondre aux besoins des enfants handicapés.</p>  | Maintenir un seuil minimal du nombre d'accompagnateurs relatif aux besoins des enfants. | Loisir | En continu | Réalisé |
| | | <p>Poursuivre l'embauche des deux éducateurs spécialisés afin d'encadrer les accompagnateurs dans leurs fonctions.</p>  | Évaluer la qualité de leurs interventions et la satisfaction des parents. | Loisir | En continu | Réalisé |
| Maintenir le service du vélo adapté en période estivale à l'Office du tourisme | <p>Faire la promotion du vélo adapté disponible en période estivale à l'Office du tourisme et s'assurer d'entretenir le vélo annuellement.</p>  | Avoir un bon nombre de personnes qui utilisent le vélo. | Loisir | En continu | Réalisé | |
| Développer différentes activités de loisir pour les aînés afin d'augmenter le sentiment d'appartenance et de fierté de la région. | <p>Permettre aux personnes non voyantes et mal voyantes de faire un choix de façon autonome à la bibliothèque.</p>  | Implanter un logiciel facilitant la recherche bibliothécaire pour les personnes aux prises avec un handicap visuel (JAWS). | Loisir | 2024 | Réalisé | |
| | <p>Promouvoir les activités pour permettre aux aînés d'être actifs.</p>  | Publiciser l'information par les outils de communication de la Ville. | Communications | En continu | Partiellement réalisé | |


| | | | | | | |
|--|--|--|---|-------------------------|------------|-----------------------|
| | | Organiser différentes conférences destinées aux aînés.  | Organiser les conférences par l'intermédiaire des bibliothèques. | Bibliothèque/organismes | En continu | Réalisé |
| | | Dresser un inventaire de l'offre d'activités sportives, récréatives et culturelles destinées aux jeunes, aux familles et aux aînés et identifier les besoins (ville et organismes).  | Créer un inventaire de l'offre d'activités sportives, récréatives et culturelles de la Ville. | Loisir | 2024 | Non réalisé |
| | | Bonifier l'offre d'activités en fonction des besoins identifiés.  | Répondre aux besoins recensés. | Loisir/organismes | En continu | Partiellement réalisé |
| | | Valoriser les activités sur les rives de la ville (suite à leur aménagement).  | Choisir des emplacements riverains pour la réalisation d'activités. | Loisir | 2025 | Partiellement réalisé |
| | | Maintenir un coût d'inscription aux activités peu élevé pour favoriser l'accessibilité.  | Réviser la politique de tarification du service des loisirs en ce sens. | Loisir | 2025 | Réalisé |
| | | Ajouter des baignoires pour adultes sans couloirs de nage et des cours destinés aux aînés (piscine).  | Prévoir ces couloirs dans la construction du nouveau complexe aquatique. | Loisir | 2025 | Partiellement réalisé |

| | | | | | | |
|--|---|--|---|----------------|------------|-----------------------|
| | | Abolir les frais de retard en lien avec le retour des livres à la bibliothèque.  | Abolir les frais de retard. | Bibliothèque | 2025 | Partiellement réalisé |
| | Promouvoir les services de loisirs, culture et vie communautaire déjà en place. | Promouvoir la présence des ressources en travail de milieu pour les aînés.  | Publiciser l'information par les outils de communication de la Ville. | Communications | 2024 | Partiellement réalisé |
| | | Promouvoir les activités déjà en place.  | Publiciser l'information par les outils de communication de la Ville. | Communications | En continu | Réalisé |
| | | Proclamer annuellement la Journée internationale des personnes âgées tous les 1 ^{ers} octobres. Proclamer la semaine québécoise des personnes handicapées du 1 ^{er} au 5 juin.   | Publiciser l'information par les outils de communication de la Ville. | Communications | En continu | Réalisé |






*Suggestions d'activités à instaurer ou à augmenter la fréquence : spectacles de musique, projection de films en plein air, activités gratuites, piscine extérieure, conférence avec des personnes du milieu politique, exposition d'animaux, activités de consultation pour connaître les services communautaires, exposition de photos des citoyens, généalogie.

INTÉGRATION ET MAINTIEN À L'EMPLOI

Faciliter l'intégration professionnelle et le maintien en emploi des personnes handicapées et des aînés

| Obstacles | Objectifs | Actions/mesures | Résultats attendus/indicateurs de réussite | Responsables et ressources | Échéance | Mise à jour – juin 2024 |
|--|---|---|--|----------------------------|------------|-------------------------|
| Des obstacles à l'emploi empêchent de favoriser l'intégration de personnes handicapées et aînés à la Ville de Sorel-Tracy. | Offrir un lieu de travail favorable à l'embauche des personnes handicapées. | <p>Mettre en place des conditions d'intégration optimales en adaptant le lieu de travail.</p> <p>Sensibiliser le personnel à cette réalité.</p> <p>Lors d'une opportunité d'embauche, se référer aux organismes compétents pour encadrer la personne dans un éventuel processus d'embauche.</p> <p>Prévoir une procédure permettant d'allonger, lorsque l'adaptation et les besoins le justifient, la période de probation d'un poste occupé par une personne handicapée.</p> <p>Offrir, sous la forme de parrainage, un encadrement favorable à la pleine intégration de la personne handicapée.</p>  | Rencontrer le taux préférentiel d'embauche de personnes handicapées. | Ressources humaines | En continu | Réalisé |
| | Offrir un lieu de travail favorable à l'embauche des personnes âgées. | Favoriser l'embauche d'aînés à des fonctions d'occasionnelles. | Embaucher des aînés pour des tâches occasionnelles. | Ressources humaines | En continu | Réalisé |

ENVIRONNEMENT

| Obstacles | Objectifs | Actions/mesures | Résultats attendus/indicateurs de réussite | Responsables et ressources | Échéance | Mise à jour – juin 2024 |
|---|---|--|---|---|------------|-------------------------|
| Certaines actions environnementales ne sont pas réalisées par la clientèle aînée. | Avoir une saine gestion des matières résiduelles. | Collaborer à la promotion de la gestion des matières résiduelles.  | Informer la population. | MRC | En continu | Réalisé |
| | | Promouvoir l'utilisation du Frigo Touski pour limiter le gaspillage alimentaire.  | Faire une campagne sur le civisme. | Communications | En continu | Non réalisé |
| | Avoir une saine gestion environnementale. | Participer à la distribution d'arbres gratuitement pour célébrer la Journée de la Terre.  | Publiciser l'information par les outils de communication de la Ville. | Communications/ Mouvement écologique du comté de Richelieu | En continu | Réalisé |
| | | S'assurer que les bacs installés dans les espaces publics sont bien identifiés.  | Distribuer des arbres gratuitement chaque année. | Travaux publics | En continu | Réalisé |
| | | Collaborer à l'instauration d'un service d'aide pour apporter des objets encombrants à l'écocentre.  | Poursuivre l'implantation de bacs adaptés (déchets et recyclage). | Travaux publics Recyclocentre MRC | En continu | Non réalisé |